

## **CR du Conseil du 13 décembre 2016**

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé par le Maire Monsieur Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance ordinaire le mardi 13 décembre 2016 à 20h30.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés à l'unanimité.

### **Rénovation de la salle polyvalente – demandes de subventions**

Pour ce projet ambitieux qui doit être réalisé durant l'exercice 2017, la Commune sollicite l'appui financier du Conseil départemental de la Moselle, de l'Etat, du Conseil Régional du Grand-Est et de la réserve parlementaire.

### **Programme de rénovation de la voirie et de l'éclairage public communal – demandes de subventions**

La municipalité envisage d'ici à la fin du mandat actuel un vaste plan de réfection des voiries communales les plus abimées ainsi que l'achèvement du programme de modernisation de l'éclairage public, pour un montant total estimé à plus de 530 000 € H.T., et sollicite pour cela différentes subventions auprès du Conseil départemental de la Moselle, de l'Etat et de la réserve parlementaire.

### **Rénovation de la toiture du temple protestant – demandes de subventions**

Pour ce dernier grand projet du mandat, dont le coût est estimé à 400 000 € H.T., la Commune sollicite également l'appui financier du Conseil départemental de la Moselle, de l'Etat, du Conseil Régional du Grand-Est et de la réserve parlementaire.

### **Assainissement – décision modificative n°4**

Les prévisions budgétaires au budget annexe de l'assainissement sont modifiées, afin de permettre de débiter dès 2016 le remboursement du capital et des intérêts de l'emprunt de 380 000,00 € contracté pour la réfection de la Voûte avenue Charles de Gaulle,

### **Anticipations budgétaires au budget primitif 2017**

Les anticipations budgétaires, qui sont des crédits d'investissement exceptionnellement débloqués avant le vote du budget 2017, ont pour effet de mieux répartir sur l'année la programmation des travaux et de favoriser une meilleure gestion de la trésorerie. Le Conseil municipal débloque donc un financement de 22 150 € pour les opérations d'investissements qui seront menées en début d'année 2017 au budget principal.

### **CCHCPP – désignation des délégués communautaires**

Dans le cadre de la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Pange et de la Communauté de Communes du Haut-Chemin au 1er janvier 2017, donnant naissance à la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange, le Conseil municipal a désigné ses représentants, au nombre de sept contre huit au sein de la précédente intercommunalité : Mmes BURGER, RASQUIN, REISER LAGRUE et MM. BERNEZ, GORI, LARISCH, LOGNON ; Mme FAGNONI et M. GIAMBERINI sont élus en tant que délégués supplémentaires.

### **CCHCPP – mise en œuvre du schéma de mutualisation des services**

Le Conseil municipal approuve l'adhésion, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, de la Commune au groupement d'achat pour la prestation de balayage des voiries et au service mutualisé de réalisation des paies à façon, nouveaux services prévus dans le schéma de mutualisation intercommunal qui vise à permettre des économies de fonctionnement.

### **Transfert d'archives d'état-civil aux archives départementales**

Les élus valident le transfert des registres paroissiaux et d'Etat-civil de Courcelles-Chaussy, et de Landonvillers, antérieurs à 1866 vers les locaux des archives départementales de la Moselle à Saint-Julien les Metz, en vue de leur conservation optimale et de leur mise à disposition future du public ;

### **Attribution de subventions**

Enfin, lors de cette séance, sont attribués 697 € à diverses associations de la Commune.